DEPARTEMENT DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT DE CARCASSONNE

LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

REPUBLIQUE FRANCAISE N°2022-13

COMMUNE DE CASTELNAUDARY

Matière : Domaines de compétences par thèmes

Sous matière : Politique de la villehabitat-logement

OBJET: CONVENTION AVEC LA FONDATION 30 MILLIONS D'AMIS POUR UNE CAMPAGNE D'IDENTIFICA-TION ET DE STERILISA-TION DES CHATS ERRANTS : **APPROBATION** ET AUTORISA-TION DE SIGNATURE

LE NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN SERVICE EST

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCATION CONSEIL EN DATE DU: 20 JANVIER 2022

AFFICHAGE EN DATE DU: **20 JAN, 2022**

PUBLICATION DE LA PRESENTE EN DATE DU **0 1 FEV. 2022**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal du mercredi 26 janvier 2022 Le Conseil Municipal de la commune de Castelnaudary légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire

Présents: Patrick MAUGARD, Philippe GREFFIER, François DEMANGEOT, Evelyne GUILHEM, Bernard GRIMAUD, Nicole CATHALA - LEGUEVAQUES, Philippe GUIRAUD, Jacqueline RATABOUIL, Jean-François VERONIN-MASSET, Brigitte BATIGNE, Giovanni ZAMAI, Pierre BARBAUD, Marie-Claude BOURREL, Denis BOUILLEUX, Élisabeth ESCAFRE, Régine SURRE, Daniel SIBRA, Sabine CHABERT, Chantal BARTHES, Javier DE LA CASA, Bruno PERLES, Delphine SANTINI, Audrey GAIANI, Karole CAFFIER, Thierry ROSSICH, Zohra KUFEL, Gérard MONDRAGON, Martine LACOMBE,

Formant la majorité des membres en exercice

Procurations:

Hélène GIRAL Donne procuration à Evelyne GUILHEM, Michel RATABOUIL Donne procuration à Giovanni ZAMAI, Nicolas ASENSIO-VERGNES Donne procuration à Evelyne GUILHEM,

Agnès SOULIER Donne procuration à Bruno PERLES, Préscillia GRANIER Donne procuration à Bernard GRIMAUD,

Secrétaire: Sabine CHABERT,

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la ville de Castelnaudary s'est engagée depuis plusieurs années, contre la prolifération des chats errants, afin d'en limiter les nuisances et de stabiliser le nombre d'animaux dans la commune.

Ainsi, la ville est signataire d'une convention avec la Fondation 30 millions d'amis (reconnue d'utilité publique), qui dispose d'une expertise avérée en matière de régulation et de gestion des populations de chats errants.

En effet, la Fondation 30 millions d'amis, soutient les campagnes de stérilisation et d'identification par puce électronique des chats, en cofinançant à hauteur de 50 %, le coût des

opérations réalisées par les vétérinaires partenaires. La commune versera à la fondation, une participation, sous forme d'acompte, correspondant à l'autre moitié des frais, pour un montant total maximal de 1 400 €.

Grâce à cette collaboration et à la participation active de l'association locale « Les chats paix belle du Lauragais », 70 animaux ont pu être stérilisés en 2021.

Dans le but de poursuivre ce partenariat avec la Fondation 30 millions d'amis, Monsieur le Maire demande donc à l'assemblée, de l'autoriser à signer la convention ci-jointe.

Monsieur le Maire précise que la campagne 2022, pourra concerner un maximum de 40 nouveaux chats.

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES AVOIR DELIBERE

APPROUVE la convention de stérilisation et d'identification par puce électronique des chats errants, entre la ville de Castelnaudary et la Fondation 30 millions d'amis.

APPROUVE la participation financière de la commune à hauteur de 50 % des frais, pour un montant total maximal de 1 400 €.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer cette convention.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre. Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

Castelnaudary, le 26 janvier 2022

1(1)

Patrick MAUGARD

Maire,

Ampliation faite le U FEV. 2022 Certifiée exécutoire par réception

JAN. 2022 Par publication le :

Par délégation, Le Directeur Général des Service

Nicolas NAYRAL

Envoye en préfecture le 31/01/2022

Recu en préfecture le 31/01/2022

Affishe le

STELA

D: 011-211100763-20220126-DB202213-DE